

Dossier...

Un exercice diversifié du ministère de la parole, (TNOC p. 28-30)

L'Exhortation apostolique post synodale de Benoît XVI, *Verbum Domini*, sur la Parole de Dieu (11 novembre 2010)

Comme je vous l'annonçais en février, voici le quatrième Dossier de lecture sur l'exhortation apostolique de Benoît XVI, « *Verbum Domini* » sur la Parole de Dieu. La deuxième partie : « La parole dans l'Eglise » débute par une section sur *la parole de Dieu dans la liturgie* (§ 52 à 71). C'est celle-ci qui retient maintenant notre attention.

DEUXIÈME PARTIE : LA PAROLE DANS L'EGLISE

La deuxième partie de l'Exhortation, préfacée par le verset de Jn 1,12, « rappelle la relation vitale dans laquelle chaque fidèle est appelé à entrer personnellement » (§ 51) car « l'Eglise est (cette) communauté qui écoute et annonce la parole de Dieu » comme « orientation pour son chemin » (*ib.*).

Dans cette introduction, le pape souligne combien la parole de Dieu est toujours sollicitation de la liberté de l'homme. La pédagogie divine est respectueuse de notre liberté. Il y a ici le fondement de la pédagogie d'initiation, telle que présentée par les évêques de France dans le premier point d'appui qui « requiert la liberté des personnes » (TNOC p. 46-48). C'est essentiel pour un authentique dialogue de confiance...

Cette deuxième partie est distribuée en deux sections. La première regarde **la liturgie comme « lieu privilégié de la parole de Dieu »** (§ 52 à 71).

« où Dieu parle aujourd'hui à son Peuple qui écoute et qui répond » (§ 52). Voilà précisé en ouverture l'esprit dialogal qui est celui de la liturgie. Il met en œuvre, dans cette articulation de parole adressée, d'écoute et de réponse, l'essence même de la relation de Dieu avec son Peuple et avec chaque croyant : un dialogue de confiance. La pertinence de la liturgie, pour ce qui regarde sa dimension catéchétique, tient dans sa force évocatrice de ce dialogue qui se déploie dans le registre symbolique*. Benoît XVI souligne dans ce paragraphe un thème qui lui est cher. Il s'agit du principe de compréhension de la parole de Dieu. Il emploie alors le terme technique d'« herméneutique de la foi » pour dire que les Ecritures se comprennent de manière pleine et juste quand elles sont accueillies et lues dans la perspective de la totalité du mystère qui est célébré dans la liturgie* selon le cycle annuel centré sur le mystère pascal. La liturgie qui met la parole de Dieu en acte de manière « actuelle et vivante » (§ 52) est ainsi l'expression de la foi de toute l'Eglise qui trouve sa source dans l'interprétation « qui fut celle du Christ ». Ainsi est

Jn 1, 12 : « A tous ceux qui l'ont accueilli, il a donné pouvoir de devenir enfants de Dieu ».

* Vatican II, SC 24 : « Dans la liturgie... c'est de la Parole de Dieu que les actions et les symboles reçoivent leur signification ».

* et de manière éminente dans l'eucharistie, comme le précise avec les récits de la manne et des pèlerins d'Emmaüs les § 54 et 55 avec la conclusion : « sans la reconnaissance de la présence réelle du Seigneur dans l'Eucharistie, l'intelligence de l'Ecriture demeure incomplète ».

bien précisée la force catéchétique de la liturgie : elle place le peuple des croyants dans un rapport vivant avec le Christ.

Ce que la liturgie fait vivre exprime la foi de l'Eglise selon l'antique adage : « *lex orandi, lex credendi* ». Ce bain ecclésial est alors le milieu nourricier de la foi. Celui que les évêques de France appellent de leurs vœux dans le *Texte national pour l'orientation de la catéchèse* lorsqu'ils précisent que « la communauté donne à la catéchèse un milieu nourricier... elle exerce une fonction maternelle » (TNOC p. 31-32). Et lorsque Benoît XVI exhorte à ce que les fidèles puissent « goûter le sens profond de la parole de Dieu qui se déploie dans la liturgie » (§ 52 in fine), il en souligne le point principal : la liturgie déploie les mystères de la foi. N'est-ce pas justement pour cette même raison que les évêques de France demandent que la responsabilité catéchétique trouve des chemins d'approche de la liturgie* qui aillent au cœur du mystère? Mais je trouve que le § 53 fonde encore plus précisément la nécessité de cette organisation de la catéchèse articulée à la liturgie : du fait même « du caractère performatif de la parole de Dieu dans la liturgie* ». Ainsi l'action de Dieu en faveur de son Peuple est montrée, mais d'abord découverte et reçue comme actuelle de manière éminente dans la célébration des sacrements.

Suivent alors des paragraphes qui précisent ce qu'il convient d'entendre par *sacramentalité de la Parole* (§ 56) et en quoi elle renvoie à toute l'œuvre de salut de Dieu dans l'histoire humaine* et un certain nombre de précisions de type liturgique sur le service de la parole de Dieu dans l'exercice de la liturgie (lectionnaire, homélie, réconciliation et onction, liturgie des Heures, Livre des Bénédiction, propositions pour l'animation liturgique...). Ces pages développent plus la cohérence interne de la liturgie que sa trame catéchétique...

* Cf. le troisième principe d'organisation selon le TNOC p. 88 sv : « une organisation de la catéchèse articulée à l'année liturgique s'enracine nécessairement dans la nature même de la liturgie... »

* Cf. VD § 53 : « Dans l'action liturgique, nous sommes mis en présence de sa Parole qui réalise ce qu'elle dit. ».

* « La perspective sacramentelle de la révélation indique, pas conséquent, la modalité historico-salvifique par laquelle le Verbe de Dieu entre dans le temps et l'espace, devenant l'interlocuteur de l'homme... » (§ 56).»

Le mois prochain, j'aborderai la deuxième section de cette partie : « **La parole dans la vie ecclésiale** » (§ 72 à 89)...

A suivre... Luc Mellet